Prévention des chutes de hauteur dans le BTP

CCTH ET : Référentiel de formation des intérimaires délégués dans des entreprises réalisant des travaux d'étanchéité

Opéra
Formation - Sécurité - Ingénierie - Conseil

DURÉE

3 journées, soit 21H.

Horaires : 8H30-16H30.

PUBLIC VISÉ

Personnel intérimaire délégué dans des entreprises du secteur des Revêtements Extérieurs et exposé aux risques de chute de hauteur.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Entièrement en présentiel.
Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis).

CRITÈRES IMPORTANTS :

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales.
Maîtriser le français (écrit et oral).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels.
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes.
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE).
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches.
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP…).
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation.
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre.
- Mesures de préventions et règles de sécurité.
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabriquant.
- Réaliser les vérifications journalières.
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.

ACCÈS À LA FORMATION

Délai d'accès : Opéra Formation s'engage à mettre en place cette action dans un délai de 48h à 2 mois selon le financement demandé.

Modalité d'accès : Dès réception du devis validé, une confirmation d'inscription est transmise sous 48h par courriel (convention, convocation, CGV, livret d'accueil…).

NOS RÉSULTATS

Taux de réussite : 100 %
Base de calcul à partir de juillet 2026.
Taux de satisfaction : 99.13%
Résultats à partir de juillet **2026.**

ACCÉSSIBILITÉ AUX PSH

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé peut être engagé grâce à notre référent handicap dédié.

PROGRAMME DETAILLÉ

JOUR 1

Basiques de la prévention des risques professionnels :

- Accidentologie.
- Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques.
- Acteurs de la prévention.
- Obligations de l'agence d'intérim et de l'entreprise.
- Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil.
- PGP, priorisation des EPC.
- PGC / PPSPS, matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance…

Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :

- Différents types d'EPC contre les chutes.
- Les fondamentaux de la pose des garde-corps.
- Moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :

- Composants et dispositifs équipant les PTE.
- Conditions d'utilisation.
- Vérifications quotidiennes.

Assimiler les conditions de sécurisation des banches :

- Constitution des banches, éléments de sécurité : garde-corps de plateforme, protection face coffrant, étais de stabilisation, compas …
- Techniques de stabilisation, notice du constructeur.
- Rotation des banches.

JOUR 2 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories.
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale.

- Systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position, validation.
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage.
- Mise en œuvre.
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Vérifications avant mise en œuvre.
- Mises en situation : application de la théorie.
- Essais de suspension inerte.
- Les nœuds.

JOUR 3 ET JOUR 4 :

Théorie :

- Différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification - L'exploitation de la notice du fabricant,
- L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles,
- La préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation,
- Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied,
- Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages…
- Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants),
- Les vérifications journalières (examen de l'état de conservation).

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Montage et démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied
- Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants.

MODALITES D'ÉVALUATIONS :

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire.
La réussite à l'ensemble des **évaluations journalières** sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une **carte CCTH GO**.
Une photocopie de la Carte CCTH ainsi que **l'attestation de fin de formation** sont envoyées par la suite par mail au donneur d'ordre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports d'**information**s et de mises en **pratique.**
Livret reprenant le contenu pédagogique de la formation **remis en main propre** au stagiaire.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module afin de **valider les acquis** avec chaque stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEURS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

Certification QUALIOPI N°23FOR01954.1

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez poursuivre **votre parcours de formation** ?
Prenez contact avec l'un de nos conseiller au :
04.67.65.50.39

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.opera-formation.com

FINANCEMENT

Possibilités de financement pour les demandeurs d'emploi via **France Travail**, selon étude et validation du projet professionnel.

Autres financements possibles : **OPCO**, **employeur** ou **financement personnel** selon conditions.

Date d'application : 06/10/2026

Agence Saint-Aunès - ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès 04.67.65.50.39 montpellier@opera-formation.com
Agence Nîmes - ZAC de Grézan – 215 rue Eugène Freyssinet 30000 Nîmes 04.66.04.87.66 – nimes@opera-formation.com
Agence Béziers - Impasse des calandres 34500 Villeneuve-les-Béziers 04.67.21.61.20 – l.maurel@opera-formation.com
SARL capital de 8000€ - **SIRET** : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.